



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Extrait du procès-verbal de la 12^e séance ordinaire du conseil d'Authier, tenue le 3 décembre 2024 à la salle du conseil à 19h30, à laquelle étaient présents les conseillères et le conseiller suivants : mesdames Nathalie Gaudette, Angèle Auger, Véronique Hince et François Deschênes, tous formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire, Yvon Gagné.

Monsieur François Deschênes, conseiller, par la présente :

- ➔ Donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le Règlement 2025-01 concernant l'imposition du taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2025 ;
- ➔ Dépose le projet du Règlement numéro 2025-01 intitulé « Règlement 2025-01 concernant l'imposition du taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2025 »

Ce règlement sera adopté à la séance du 14 janvier 2025

Le projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier, au 597, avenue Principale, et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal. Également sur le site de la municipalité via la MRC ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

Donné à Authier, ce 4 décembre 2024

Élise Gagnon
Greffière-trésorière adjointe

Municipalité d'Authier

597, avenue Principale Authier (Québec) J0Z 1C0 Téléphone : 819-782-3093 Télécopieur : 819-782-3203
Courriel : direction@municipaliteauthier.ca Site internet : www.authier.ao.ca